



LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT N° 44

Parc des Ormeaux F88 -51 rue Michel-Ange-34070 Montpellier-Tél. 04 34 00 09 50
info@montpellier-saint-clement.org - www.montpellier-saint-clement.org

Le mot du président

Le comité de quartier ne risque pas l'ennui ! Si 2012 a été marquée par une lutte pour retrouver une ligne de bus, 2013 a débuté avec la disparition du marché hebdomadaire dominical. Certes, les habitants n'ont pas pris l'habitude de fréquenter ce lieu d'échanges, pas seulement commerciaux, qui devait apporter plus de convivialité dans le quartier. Nous ne désespérons pas de trouver une nouvelle formule viable et, déjà, nous devrions pouvoir tenir un marché exceptionnel lors de notre vide-greniers du dimanche 26 mai prochain.

Cette convivialité devrait aussi se manifester lors de notre repas de quartier, admis comme projet d'animation par la Ville, qui sera placé sous le signe de « Musiques en fête- Musiques du monde » ; il aura lieu le vendredi 14 juin et nous espérons bien qu'il y aura plus de participants que l'an dernier qui fut, pourtant, une année de forte fréquentation. Nous travaillons à la mise au point d'un programme attractif et de qualité.

Nous avons régulièrement participé aux réunions de « Montpellier au quotidien » et la visite, sur le terrain, de M. Philippe THINES, adjoint au maire, a permis de faire avec lui un état des lieux qui devrait se traduire, dans les mois à venir, par un certain nombre d'améliorations, touchant en particulier l'entretien et l'amélioration du chemin piétonnier de l'aqueduc. L'opiniâtreté de notre ami Yves MARTINOT permet au dossier « circulation douce » de bien avancer et, en attendant la réalisation à une date sans doute encore un peu lointaine d'une zone 30 aux dimensions du quartier, des améliorations de la sécurité, surtout sur l'avenue Saint-Clément, prise parfois pour un véritable autodrome, pourraient voir le jour assez vite.

Nous avons aussi élargi la cadre de nos relations en participant, nombreux, au repas organisé par la direction et les élèves du lycée Jules Guesde (Mas de Tesse, pour les anciens !). Nous continuons aussi à travailler en bonne intelligence avec le collège Las Cazes ; nous soutenons, notamment, la belle initiative prise par les élèves de la SEGPA et leur professeur, Madame POLI, avec le total appui de l'équipe de direction du collège, de coopérer avec la Banque alimentaire. Cela montre que les élèves peuvent avoir des projets de solidarité et nous souhaitons vivement que de nombreux habitants fassent vivre ce partenariat en apportant au collège des produits alimentaires secs qui, après l'analyse pédagogique faite dans cette section « vente », seront pris en charge par la Banque alimentaire (M. SENTOU, principal adjoint, explique, plus loin, la nature de cette opération).

Le printemps est signe de renouveau et d'espérance. Nous faisons le nécessaire pour que ce soit aussi le printemps du quartier Saint-Clément !

J-C.Gégot

Vide-grenier

Marché exceptionnel

**Dimanche 26 mai 2013
de 10h à 17h**

**dans le parc Bartolomé de las Casas
Avenue Saint-Clément**

**Pour vendre, s'inscrire au 04 67 63 54 48
(réservé aux vendeurs non professionnels –
priorité est donnée aux habitants du quartier)**

Repas de quartier

**Vendredi 14 juin 2013
à partir de 19h00**

**dans le parc Bartolomé de las Casas
Avenue Saint-Clément**

**Chacun apporte ses spécialités à partager
L'apéritif est offert par le Comité de Quartier
(N'oubliez pas vos assiettes, couverts, verres...)**

**Animation musicale surprise à l'apéritif
Trio latino pour danser**



Collège Las Cazes

125 rue cantegril
34000 MONTPELLIER

☎ 04 67 04 39 39 📠 04 67 04 39 30

**Banque
alimentaire**

Les élèves de 3^{ème} SEGPA (Section d'Enseignement Général et Adapté) du Collège LAS CAZES, en partenariat avec la BANQUE ALIMENTAIRE organisent une collecte de denrées non périssables jusqu'au mois de mai. Cette action permet aux élèves de travailler des compétences utiles à leur formation préprofessionnelle et de s'engager dans une action solidaire aux côtés des bénévoles de l'association.

Le collège LAS CAZES invite toute personne désireuse de participer à cette collecte à venir déposer des denrées non périssables à l'accueil du collège selon les heures d'ouverture. En fin d'année, une rencontre entre les habitants du quartier et les élèves de cette classe pourra avoir lieu autour d'un moment convivial.

Qu'est devenu le marché ?

Chacun se demande où est passé notre marché dominical. Il y a quelques mois, l'arrivée, non programmée par le quartier, d'un troisième marchand de fruits et légumes a entraîné, aux dires des deux autres, une importante baisse de leurs revenus et ils ont tous préféré arrêter de venir, à l'exception de ce commerçant nouvellement venu.

La Mairie a été prévenue de ce départ. Les membres du bureau du Comité de Quartier lui ont demandé un rendez-vous ; celui-ci a eu lieu début mars avec la responsable des marchés de la ville et son assistante.

Pour relancer ce marché, un projet a été envisagé : à l'occasion du vide-grenier, le dimanche 26 mai, un marché aurait lieu, une sorte de test pour évaluer la fréquentation et la potentialité marchande. Nous ne pouvons vous annoncer le détail de l'éventail des offres de ce jour-là. Le choix des commerçants ne nous incombe pas, le personnel de la Mairie se réserve cette sélection. Une deuxième réunion est prévue le 18 avril et éclaircira les modalités de ce projet.

Pour retrouver notre marché dominical, **venez nombreux vous ravitailler le 26 mai** ; le succès monétaire de cette journée décidera de la poursuite, ou non, de ce rendez-vous dominical. Celui-ci était une occasion de se rencontrer, de se retrouver, de papoter en toute convivialité. Nous souhaitons vivement que le quartier jouisse à nouveau de cette occasion d'échanges cordiaux entre les habitants.

Rendez-vous, le 26 mai pour retrouver cet espace de partage dans la gaieté.

N.H.

Un projet d'urbanisme dans le secteur « Lodève- Liberté »

Le 28 mars, le Comité de quartier a assisté, au lycée Jules Guesde, à la présentation par M. Michaël DELAFOSSE, adjoint à l'urbanisme, d'un pré-projet d'aménagement urbain du secteur qui va de l'ancienne gendarmerie (avenue de Lodève) au Géant Casino.

Les raisons de ce qui n'est encore qu'à l'état de réflexion tiennent à : l'arrivée de la ligne 3 du tramway, l'intention de restructuration du centre commercial Casino et, surtout, le départ, depuis 2010, du commandement régional de gendarmerie (libérant 3,5 ha) et la volonté de la SNI (Société Nationale Immobilière, liée au ministère de la Défense), ayant repris les deux résidences du ministère de la Défense, de regrouper sur un même site les trois sites qu'elle possède à Montpellier. Ce secteur possède aussi un Monument historique et un site classé, très arboré : le château de la Piscine (8,5 ha). Aujourd'hui, l'ensemble du secteur est compartimenté et hermétique.

En négociant avec l'Etat l'acquisition de l'ancienne gendarmerie, puis en détruisant ces anciens locaux, obsolètes et énergivores, plus coûteux à réaménager qu'à détruire, la Ville a le désir de recomposer un tissu urbain plus dense, plus économe de territoire tout en inscrivant la mixité logements-commerces dans un parc urbain s'appuyant sur le patri-

Développement durable au collège

Entourés par les éco-délégués qu'ils ont élus, les élèves du Collège Las Cazes se mobilisent depuis deux ans sur des projets éducatifs autour du développement durable. Les actions entreprises durant ces années sont orientées vers cinq axes : le maintien de la biodiversité, la gestion de l'eau et de l'énergie, le traitement des déchets et la citoyenneté.

Ces actions, encadrées par l'équipe éducative et administrative du collège et l'association des Ecologistes de l'Euzières, ont été valorisées par la première labellisation Collège Durable de Montpellier par le Conseil Général. Les partenaires universitaires de l'UM2 et l'association des Petits Débrouillards Planète Sciences ont aussi contribué à cette réussite.

Cette labellisation est une reconnaissance pour tous et le début d'une nouvelle aventure, toujours pour un meilleur respect de notre environnement.

Nicolas MARCO
Professeur de SVT

moine existant. En bref, outre 400 logements environ sur la zone de l'ex-gendarmerie, un bâti de 150 à 200 logements serait implanté dans une ambiance de « parc habité » sur le secteur de la SNI. La partie sud du parc du Château pourrait être ouverte au public (négociations à mener avec les propriétaires), permettant un cheminement pédestre (axe vert) de l'avenue Masséna à la zone restructurée du Casino. Les commerces de proximité se situeraient le long de l'avenue de Lodève et s'inscriraient dans le prolongement des commerces déjà existants situés face au lycée Jules Guesde.

JC.G.

NB : Rien n'est définitivement arrêté puisque l'acquisition des terrains de la gendarmerie n'est même pas réalisée ; ce n'est donc que l'état primitif d'une réflexion qui devra être nourrie par les suggestions, remarques et critiques des habitants du quartier. Le PowerPoint, consacré à ce projet et envoyé par la Ville, pourra être adressé à toute personne qui nous en fera la demande.